

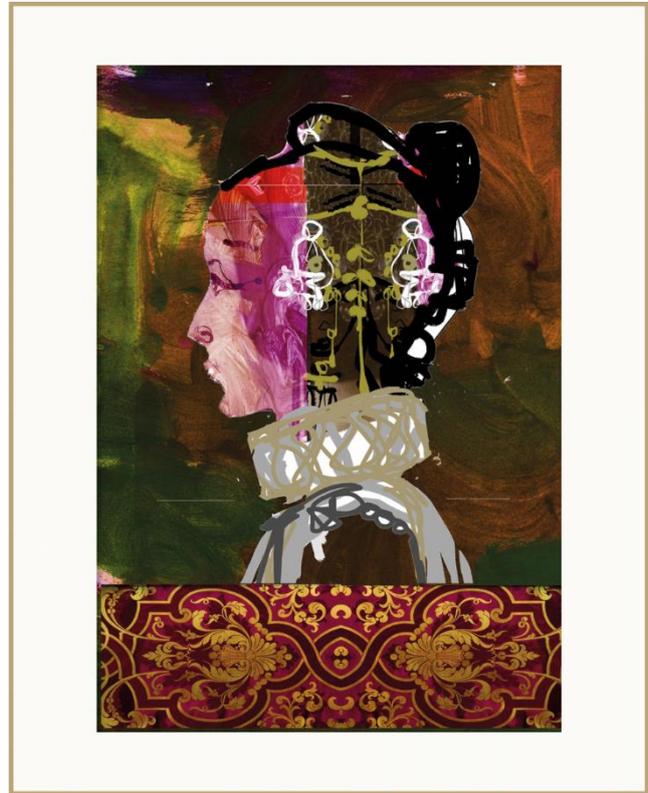
Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*,  
1678

La Princesse de Clèves, illustrations par Christian Lacroix

La dernière entrevue

### Introduction

Après la mort de son mari, Mme de Clèves est restée longtemps accablée de douleur, mais en revenant à Paris elle comprend que la passion de M. de Nemours est toujours aussi forte et qu'elle-même reste amoureuse de lui. De son côté, le jeune homme considère qu'elle est désormais libre et qu'il doit lui parler. Il obtient grâce à la complicité du vidame de Chartres une entrevue avec elle. D'abord surprise par la ruse des deux hommes, elle consent cependant à s'expliquer avec lui. Dans le passage étudié, après avoir écouté le duc, et déjà affirmé que son devoir s'opposait à toute éventualité de mariage, elle en vient à s'expliquer plus clairement, en prenant longuement la parole.



### Quelle image tragique de l'amour le discours de Mme de Clèves révèle-t-il ici ?

#### I De « je crois devoir » à les faire paraître » : Liberté et sincérité

La première phrase de Mme de Clèves affirme sa volonté de sincérité : elle considère celle-ci comme « **un devoir** », ce qui renvoie à une obligation d'ordre moral. « **L'attachement** » qui désigne ici de manière très euphémistique l'amour de M. de Nemours mérite cette sincérité comme « **une faible récompense** ».

L'adjectif « **faible** » est une nouvelle réponse aux sentiments de M. de Nemours. Ce que dit ainsi de manière implicite Mme de Clèves, c'est que la seule chose qu'il obtiendra comme « **récompense** » de sa passion, ce sont des mots, l'aveu de son amour. Mais elle n'accordera rien de plus, même si la sincérité est valorisée par deux propositions, l'une négative « **ne vous cacher aucun de mes sentiments** », l'autre affirmative « **vous les laisser voir tels qu'ils sont** ».

La seconde phrase insiste sur le caractère unique de la révélation qu'elle va lui faire par l'utilisation du futur « **Ce sera** » et la formule hyperbolique « **la seule fois de ma vie** » (même tempérée par l'adverbe « **apparemment** »). Car si M. de Nemours a compris que Mme de Clèves l'aimait, il ne l'a compris qu'indirectement, soit par des preuves extérieures que Mme de Clèves a données sans le vouloir, soit en surprenant un aveu qui ne lui était pas destiné : là il s'agit d'un aveu direct.

Le terme de « **liberté** » souligne le caractère exceptionnel de cette conversation. En précisant « **je me donnerai** », phrase où elle est à la fois sujet et objet, elle confirme qu'elle décide seule des règles qu'elle doit suivre.

#### II De « néanmoins je ne saurais vous avouer » à « pour jamais » : la peur de n'être plus aimée

La longue phrase qui suit multiplie les litotes : « **je ne saurais vous avouer sans honte** » (= j'avoue à ma honte), « **je doute si je pourrais me résoudre** » (= je ne veux pas). De même Mme de Clèves utilise de nombreux conditionnels : « **je ne saurais vous avouer** », « **quand je n'aurais point** », « **si je pourrais me résoudre** », mais derrière cette pudeur de l'expression, elle met de côté l'argument de son devoir de fidélité vis-à-vis du prince de Clèves et avoue surtout qu'elle ne veut pas prendre le risque d'épouser M. de Nemours, de peur qu'un jour il ne l'aime plus. La répétition par deux fois du terme de « **malheur** » est significative, « **un si horrible malheur** », « **ce malheur** » d'autant qu'il est

accompagné la première fois de l'adjectif « **horrible** » et de l'intensif « **si** ». Il faut se souvenir de l'épisode de la lettre perdue et de la souffrance de la jeune femme, quand elle a cru que M. de Nemours en aimait une autre.

Le verbe « **je sais** » dans la phrase qui suit, témoigne d'une expression plus claire, preuve que Mme de Clèves est capable de raisonner froidement ; elle évoque d'elle-même les arguments qu'on pourrait invoquer en faveur de ce mariage. Elle met en avant la liberté de M. de Nemours et la sienne propre, créant ainsi l'harmonie de leur situation : « **je sais que vous êtes libre, que je le suis** ». Elle évoque ensuite le jugement favorable du monde sur ce mariage, là encore au moyen d'une litote « **le public n'aurait peut-être pas sujet de vous blâmer, ni moi non plus** ». L'emploi du conditionnel ainsi que de l'adverbe « **peut-être** » témoigne cependant d'une certaine prudence. Quant à la dernière partie de la phrase, elle explicite la solennité de cet éventuel mariage et réunit en un même sujet « **nous** », le duc de Nemours et elle. Verbe « **engager** » à la forme pronominale, redondance de l'adverbe « **ensemble** », choix de l'expression « **pour jamais** » comme dernier mot de la phrase, tout exprime une sorte de rêve impossible.

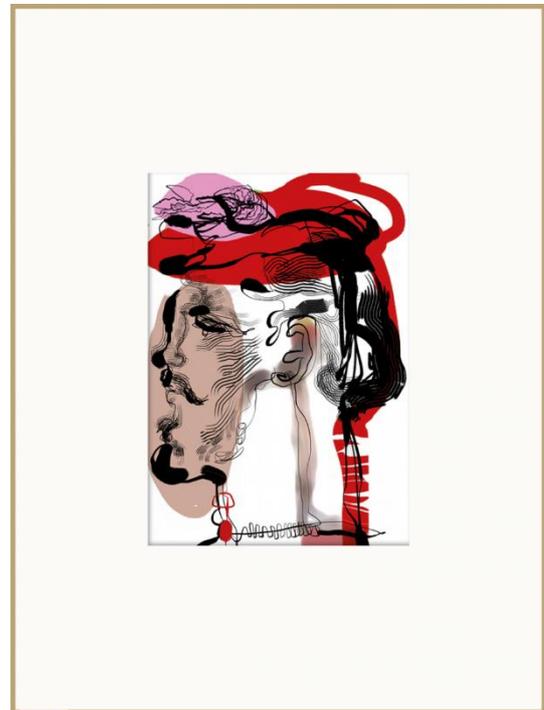
### III De « Mais les hommes » à « profiter de ce bonheur » : le mariage destructeur de la passion

Pour appuyer son opinion, Mme de Clèves a recours à deux questions oratoires. La première se présente comme une vérité générale qui oppose la « **passion** » aux « **engagements éternels** », l'expression qui reprend presque terme à terme la définition même qu'elle avait donné du mariage (verbe « **engager** » ; « **pour jamais** »). En mettant en cause les « **hommes** », et leur inconstance, Mme de Clèves reprend le discours que Mme de Chartres lui avait tenu et que sans doute son expérience de la cour a confirmé (par exemple avec son oncle, le vidame de Chartres). Dans la seconde question, la jeune femme revient à sa situation personnelle et fait preuve d'une grande lucidité en refusant d'être une exception à la règle. Le vocabulaire qu'elle utilise « **miracle** », « **félicité** » renvoie à la religion et il est clair qu'il ne peut s'appliquer à la « **passion** ». L'adverbe « **certainement** » qui appuie le verbe « **finir** » montre bien que pour elle, il n'y a pas à espérer quoi que ce soit. On retrouve dans cette opposition entre amour et mariage ici l'un des débats agités par les précieuses du XVIIIème siècle.

Evidemment M. De Clèves, mort à cause de la passion qu'il éprouvait pour elle est un contre-exemple ; certains hommes sont capables « **de conserver de l'amour dans le mariage** », mais la jeune femme en fait une exception en le qualifiant de « **l'unique homme du monde** », même si elle tempère ce jugement par l'adverbe « **peut-être** ». En qualifiant cette caractéristique de « **ce bonheur** », elle reprend la définition que sa mère donnait du « **bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée** ». L'impossibilité dans laquelle elle s'est trouvée elle-même d'aimer son mari est alors renvoyée au compte de « **ma destinée** ».

### IV de « Peut-être aussi que sa passion » à « ne vous pas rebuter » : une conception tragique de la passion

Mais Mme de Clèves envisage ensuite une conception très négative de l'amour, qui va beaucoup plus loin que les conseils moraux que lui a donnés Mme de Chartres: la passion en effet ne se maintient qu'à partir du moment où elle n'est pas partagée. C'est ce qui pourrait expliquer le comportement de M. de Clèves. En revanche, Mme de Clèves partage bien celle de de M. de Nemours, ce qu'elle avoue à nouveau de manière détournée dans la phrase : « **Je n'aurais pas le même moyen de détourner le vôtre** ».



Elle va plus loin encore en analysant la passion du jeune homme et en montrant que si elle a subsisté jusqu'ici, c'est grâce à l'équilibre de deux éléments. Le parallélisme des phrases « **vous en avez assez trouvé pour** »/ « **vous ont donné assez d'espérance pour ne...pas** » le montre bien. D'une part, « **les obstacles** » ont redoublé l'amour de M. de

Nemours : on note de fait le vocabulaire de la combattivité, voire du combat avec l'expression « **animer à vaincre** ». Mais d'autre part et à la différence du prince de Clèves, le duc a reçu « **assez d'espérance** ». Mme de Clèves rappelle ainsi ses « **actions involontaires** » (le portrait qu'elle lui laisse, sa crainte lorsque M. de Nemours est blessé, la lettre qu'il rédige ensemble) et « **les choses que le hasard vous a apprises** » (les épisodes à Coulommiers, l'aveu ou la rêverie sur le tableau et la canne des Indes) comme des éléments ayant encouragé le jeune homme, mais sans qu'il soit totalement sûr d'être aimé.

Il faut donc renoncer à l'amour, puisque, partagé, il se défait. Il n'y a pas de bonheur possible, et dans le cadre du mariage, dans une situation admise par la morale et acceptée de tous, on ne peut aimer et être aimé durablement.

### Conclusion

Ainsi en lui avouant ouvertement qu'elle l'aime, Mme de Clèves abolit déjà une incertitude et si elle acceptait le mariage, elle abolirait tous les obstacles. La passion de M. de Nemours ne saurait dès lors perdurer. La jeune femme renonce plutôt que de courir le risque de n'être plus aimée et de souffrir. Même si en renonçant à cette passion, elle renonce finalement à la vie. On peut tout aussi bien parler de courage ou de lâcheté. Quant à sa conception même de l'amour, elle interroge le comportement de Nemours à la fin même de l'œuvre :

**« Néanmoins il ne se rebuta point encore, et il fit tout ce qu'il put imaginer de capable de la faire changer de dessein. Enfin, des années entières s'étant passées, le temps et l'absence ralentirent sa douleur et éteignirent sa passion ».**

Quel sens donner à une telle phrase ? Que la passion de M. de Nemours a véritablement perduré ? (« Des années entières ») Ou que la princesse avait raison ? (« Le temps et l'absence[...] éteignirent sa passion »).

